

# Institution de la Fête du CORPUS DOMINI

LIÈGE, BELGIQUE, 1374

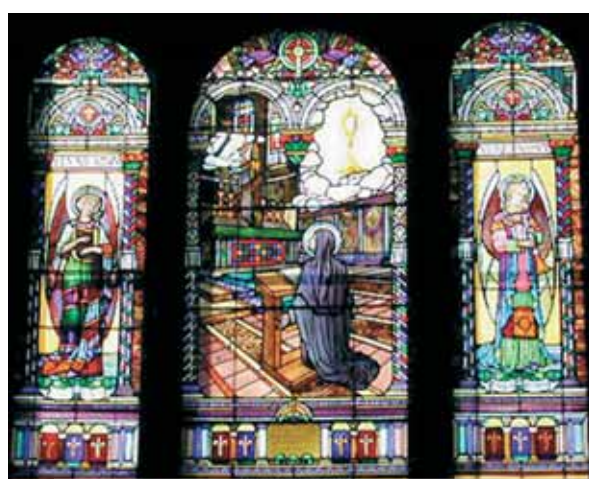


« Bien que l'Eucharistie soit solennellement célébrée chaque jour, nous pensons qu'il est juste qu'au moins une fois par an sa mémoire soit honorée d'une façon solennelle. Les autres faits dont nous nous souvenons, nous les saisissons avec l'esprit mais n'obtenons pas pour autant leur présence réelle, tandis que dans cette commémoration sacramentelle du Christ, même sous une autre forme, Jésus est présent avec nous dans sa propre substance. Tandis qu'Il montait au Ciel, Il dit : "Voilà je suis avec vous tous les jours jusqu'à la fin du monde (Mt 28,20)." »

*BULLE TRANSITURUS DE HOC MUNDO*



Ostensorio qui est conservé dans le sanctuaire de sainte Julienne à Liège



Vitrail où est représentée la vision de sainte Julienne



Sainte Julienne

**S**ainte Julienne de Liège, religieuse au monastère du Mont-Cornillon, donna l'impulsion à l'institution de la fête en l'honneur du *Corpus Domini*. Dès son adolescence, la sainte eut des visions mystérieuses concernant l'institution d'une fête en l'honneur du Très Saint-Sacrement. Il lui arrivait surtout de voir une pleine lune sur laquelle on remarquait une sorte de fente. Le Seigneur lui révéla par la suite que la lune représentait l'Église de son époque et que la fente qui se détachait sur elle était l'absence d'une fête solennelle en l'honneur du Saint Corps et Sang de Notre Seigneur Jésus-Christ.

Sainte Julienne ne raconta ces visions aux autorités ecclésiastiques qu'en 1230.

En 1246, lors du synode qu'il présidait Robert de Thourotte, évêque de Liège, décida d'instituer dans son diocèse une fête en l'honneur du

Saint-Sacrement. Elle fut célébrée la première fois le 5 Juin 1249. L'avis favorable exprimé par un des meilleurs théologiens de l'évêque, le prêtre Jacques Pantaléon et futur pape Urbain IV, fut déterminant pour l'institution de la fête en l'honneur du *Corpus Domini*.

*Quelques années* après la mort de sainte Julienne, la fête se répandit dans le monde catholique, grâce au pape Urbain IV qui, par la bulle *Transiturus de Hoc Mundo* (11 août 1264), en étendit la célébration à l'Église Universelle.

